



**PRÉFET
DE LA VENDÉE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RECUEIL
DES ACTES
ADMINISTRATIFS**

SPECIAL N° 33 – MARS 2022

Recueil publié le 7 mars 2022

SOMMAIRE DU RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
SPECIAL N° 33 – MARS 2022
Recueil publié le 7 mars 2022

PREFECTURE DE LA VENDEE

CABINET DU PREFET

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES (DDFIP)

Arrêté relatif au régime d'ouverture au public de la trésorerie de Noirmoutier

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

DÉCISION n°22-SGCD-26 DU DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DES TERRITOIRES ET DE LA MER
DONNANT SUBDÉLÉGATION GÉNÉRALE DE SIGNATURE AUX AGENTS DE LA DIRECTION
DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER DE LA VENDÉE

**DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA VENDÉE**

Arrêté relatif au régime d'ouverture au public de la trésorerie de Noirmoutier

Le directeur départemental des finances publiques de la Vendée ;

Vu le décret n°71-69 du 26 janvier 1971 relatif au régime d'ouverture au public des services extérieurs de l'État ;

Vu les articles 26 et 43 du décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État, dans les régions et les départements ;

Vu le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu l'arrêté n° 21 DRCTAJ/2-614 du 22 novembre 2021 portant délégation de signature à M. Alfred FUENTES, administrateur général des finances publiques, directeur départemental des finances publiques de la Vendée ;

Vu l'arrêté du 15 décembre 2021 du directeur départemental des finances publiques de la Vendée portant délégation de signature à M. Frédéric BAIL ;

ARRÊTE :

Article 1. La trésorerie de Noirmoutier sera fermée au public, à titre exceptionnel, le mardi 8 mars 2022.

Article 2. Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture et affiché dans les locaux du service visé à l'article 1er.

Fait à la Roche-sur-Yon, le 7 mars 2022,

Par délégation du Préfet,
Par délégation du Directeur départemental des Finances
Publiques,
L'Administrateur des Finances Publiques,



Frédéric BAIL



DÉCISION n°22-SGCD-26

**DU DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DES TERRITOIRES ET DE LA MER
DONNANT SUBDÉLÉGATION GÉNÉRALE DE SIGNATURE AUX AGENTS DE LA
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER DE LA VENDÉE**

Le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer par intérim

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements,

VU le décret n°2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles,

VU le décret du Président de la République en date du 3 novembre 2021 portant nomination de Monsieur Gérard GAVORY, Préfet de la Vendée ;

VU l'arrêté du Premier Ministre du 22 décembre 2017 portant nomination de M. Alexandre ROYER, directeur départemental adjoint des Territoires et de la Mer, délégué à la mer et au littoral,

VU l'arrêté du Premier Ministre du 10 février 2021 portant nomination de M. Eric BATAILLER, directeur départemental adjoint des Territoires et de la Mer,

VU l'arrêté du Premier ministre du 24 février 2022 portant nomination de M. Didier GÉRARD, ingénieur en chef des ponts, des eaux et forêts, directeur départemental des territoires et de la mer de Vendée

VU l'arrêté préfectoral n°20-DDTM-717 du 20 janvier 2021 portant organisation de la Direction départementale des territoires et de la mer de la Vendée,

VU l'arrêté préfectoral n°2022-DCL-BCI-268 du 1^{er} mars 2022 portant délégation de signature à M. Didier GÉRARD, Directeur Départemental des Territoires et de la Mer de la Vendée par intérim,

DÉCIDE

Article 1er:

Délégation de signature est donnée à M. Éric BATAILLER, Directeur adjoint et à M. Alexandre ROYER, Directeur adjoint, délégué à la mer et au littoral, à l'effet de signer toutes correspondances et actes visés dans l'arrêté préfectoral susvisé.

Article 2 :

Subdélégation de signature est donnée nominativement aux chefs de service désignés à l'article 3 à l'effet de signer, dans le cadre de leurs attributions, les décisions ou documents se rapportant aux pouvoirs détaillés dans l'annexe jointe à la présente décision.

Article 3 :

Les chefs de service visés à l'article 2 sont :

- ◆ Mme Ghislaine BLANQUET, cheffe du service Régulation des Activités Maritimes et Portuaires
- ◆ Mme Sylvie DOARÉ, cheffe du service Eau, Risques et Nature,
- ◆ M. Pierre GAULLET, chef du service Gestion Durable de la Mer et du Littoral et chef par intérim de la Mission transversale,
- ◆ M. Sébastien HULIN, chef du service Économie Maritime et Gens de Mer,
- ◆ M. Frédéric MARBOTTE, chef du service Habitat et Construction
- ◆ M. Pierre SPIETH, chef du service Urbanisme et Aménagement,
- ◆ M. Michaël ZANDITENAS, chef du service Agriculture,

En cas d'absence ou d'empêchement de l'un d'eux, les délégations qui leur sont conférées seront exercées par le fonctionnaire chargé de leur intérim qui aura été désigné par la direction, en application des dispositions de l'article 1 de la présente décision.

Article 4 :

Délégation de signature est donnée aux agents, pour les actes relevant de leurs attributions, conformément au tableau annexé à la présente décision.

Article 5 :

Délégation de signature est donnée aux agents dont les noms suivent, dans le cadre de l'instruction des actes relevant de leurs attributions:

- ◆ M. Joël ANGAMOUTTOU, conseiller de gestion-management auprès de la Direction,
- ◆ M. Arnaud BONVIN, délégué des permis de conduire, chef de l'unité éducation routière,
- ◆ M. Eric BIEQUE, inspecteur des permis de conduire et de la sécurité routière, adjoint au chef de l'unité éducation routière,
- ◆ M. Patrick CHAUVET, responsable du pôle contentieux au sein de la Mission transversale
- ◆ M. Patrick MARTINEAU, chef de l'unité risques et gestion de crise au sein du service eau, risques et nature,
- ◆ Mme Christine ARNAUD, référente territoriale bocage,
- ◆ M. Gérard COBIGO, référent territorial sur Vendée
- ◆ M. Raymond GAUDIN, chef de l'unité gestion de la connaissance et développement durable et chef par intérim de l'unité coordination et communication au sein de la mission transversale,

- ◆ M. Stéphane PELTIER, adjoint au chef du service urbanisme et aménagement et responsable de l'unité ADS,
- ◆ M. Christophe RIVET, chargé de l'animation de la filière ADS au sein de l'unité application du droit des sols du service urbanisme-aménagement,
- ◆ M. Christophe CAILLÉ, responsable du pôle instruction ADS de la Roche sur Yon au sein du service urbanisme et aménagement,
- ◆ M. Christophe GUILLET, chargé de mission SCOT au sein du service urbanisme et aménagement,
- ◆ Mme Viviane SIMON, cheffe de l'unité politique d'aménagement et de gestion de l'espace au sein du service urbanisme et aménagement,
- ◆ Mme Marie-Christine HÉGRON, adjointe à la cheffe de l'unité politique d'aménagement et de gestion de l'espace au sein du service urbanisme et aménagement,
- ◆ M. Damien LIMOUSIN, chef de l'unité planification urbaine au sein du service urbanisme et aménagement,
- ◆ Mme Stéphanie RÉNIER, chargée de mission planification urbaine au sein du service urbanisme et aménagement,
- ◆ Mme Gwenaëlle BACHELOT, chargée de mission planification urbaine au sein du service urbanisme et aménagement,
- ◆ M. Erwan AUDRAN, adjoint au chef de l'unité planification urbaine au sein du service urbanisme et aménagement
- ◆ Mme Valérie BAUDOUIN, responsable du pôle fiscalité de l'urbanisme au sein du service urbanisme et aménagement
- ◆ Mme Emmanuelle NOBLETZ, adjointe à la responsable du pôle fiscalité de l'urbanisme au sein du service urbanisme et aménagement,
- ◆ M. Éric AULLO, responsable du centre instructeur ADS de Fontenay Le Comte, au sein du service urbanisme et aménagement,
- ◆ Mme Martine PARÉ, responsable du centre instructeur de Challans, au sein du service urbanisme et aménagement,
- ◆ Mme Dominique MORAU, adjointe au chef du service habitat et construction et cheffe de l'unité politiques de l'habitat
- ◆ M. Alexandre LIBEAU, chef de l'unité bâtiment au sein du service habitat et construction,
- ◆ Mme Chantal CHEVOLEAU, cheffe de l'unité parc public au sein du service habitat et construction,
- ◆ M. Frantz SÉNÉ, chef de l'unité parc privé au sein du service du service habitat et construction,
- ◆ M. Pierre BARBIER, adjoint au chef du service eau, risques et nature,
- ◆ Mme Marie-Noëlle BÈVE, cheffe de l'unité nature, territoires et biodiversité au sein du service eau, risques et nature,
- ◆ M. Francis HAESSIG, chef de l'unité politique de l'eau et de l'environnement au sein du service eau, risques et nature,
- ◆ M. Daniel GUILBAUD, chargé de mission pollutions diffuses au sein de l'unité politiques eau et environnement du service eau, risques et nature,
- ◆ M. Solen HERCENT, chef de l'unité milieux marins et rejets au sein du service eaux, risques et nature,
- ◆ M. Étienne SÉGUY, chef de l'unité structures et contrôles au sein du service de l'agriculture,
- ◆ M. Patrick FROMONT, chef de l'unité agri-environnement et modernisation au sein du service de l'agriculture,
- ◆ Mme Christine BLANCHET, cheffe de l'unité politique agricole au sein du service de l'agriculture,
- ◆ Mme Christelle VAUCELLE, responsable du pôle d'appui de la délégation à la mer et au littoral,

- ◆ Mme Sophie PITON, adjointe au chef du service gestion durable de la mer et du littoral (**à compter du 1^{er} avril 2022**)
- ◆ M. Mamadou SOW, chef de l'unité gestion patrimoniale du domaine public maritime au sein du service gestion durable de la mer et du littoral
- ◆ M. Jean-Philippe VORNIÈRE, chef de l'unité cultures marines au sein du service gestion durable de la mer et du littoral
- ◆ M. Yves GAUTIER, chef de l'unité protection du littoral au sein du service gestion durable de la mer et du littoral
- ◆ M. Vincent LÉDÉE, chargé de mission PAPI/PSR au sein du service gestion durable de la mer et du littoral,
- ◆ M. Philippe SARTHOU, chef de l'unité économie maritime et chef par intérim de l'unité Gens de mer, au service économie maritime et gens de mer
- ◆ M. Philippe MEUNIER, chef de l'unité littorale des affaires maritimes au service régulation des activités maritimes et portuaires,
- ◆ M. Pascal NAULLEAU, chargé de mission gestion intégrée mer et littoral au service gestion durable de la mer et du littoral,
- ◆ M. Nicolas LAMBERT, gestionnaire cultures marines au sein du service gestion durable de la mer et du littoral,
- ◆ M. Bernard ABJEAN, gestionnaire cultures marines au sein du service gestion durable de la mer et du littoral,
- ◆ M. Stéphane COMBRIAT, commandant de port au sein du service régulation des activités maritimes et portuaires,
- ◆ M. Mathieu BARRANGER, officier de port adjoint au sein du service régulation des activités maritimes et portuaires,

Article 6 :

Délégation de signature est donnée aux agents dont les noms suivent, pour les décisions d'octroi des congés annuels, des RTT et des jours de récupération, du personnel placé sous leur autorité :

- ◆ Mme Ghislaine BLANQUET, cheffe du service Régulation des Activités Maritimes et Portuaires
- ◆ Mme Sylvie DOARÉ, cheffe du service Eau, Risques et Nature,
- ◆ M. Pierre GAULLET, chef du service Gestion Durable de la Mer et du Littoral et chef par intérim de la Mission transversale,
- ◆ M. Sébastien HULIN, chef du service Économie Maritime et Gens de Mer,
- ◆ M. Frédéric MARBOTTE, chef du service Habitat et Construction
- ◆ M. Pierre SPIETH, chef du service Urbanisme et Aménagement,
- ◆ M. Michaël ZANDITENAS, chef du service Agriculture,
- ◆ M. Pierre BARBIER, adjoint au chef du service Eau, Risques et Nature,
- ◆ M. Stéphane PELTIER, adjoint au chef du Service Urbanisme et Aménagement et responsable de l'unité ADS,
- ◆ Mme Sophie PITON, adjointe au chef du service gestion durable de la mer et du littoral (**à compter du 1^{er} avril 2022**)
- ◆ M. Joël ANGAMOUTTOU, conseiller gestion management
- ◆ M. Jean-François JUSKO, adjoint au chef d'unité ADS et responsable du pôle animation au sein du service urbanisme et aménagement,
- ◆ M. Arnaud BONVIN; délégué des permis de conduire, chef de l'unité éducation routière
- ◆ M. Eric BIEQUE, inspecteur des permis de conduire et de la sécurité routière, adjoint au chef de l'unité éducation routière

- ◆ M. Raymond GAUDIN, chef de l'unité gestion de la connaissance et développement durable et chef par intérim de l'unité coordination et communication au sein de la mission transversale,
- ◆ Mme Dominique MORAU, adjointe au chef du service habitat et construction et cheffe de l'unité politiques de l'habitat,
- ◆ M. Alexandre LIBEAU, chef de l'unité bâtiment au sein du service habitat et construction,
- ◆ Mme Chantal CHEVOLEAU, cheffe de l'unité parc public au sein du service habitat et construction,
- ◆ M. Frantz SÉNÉ, chef de l'unité parc privé au sein du service du service habitat et construction,
- ◆ M. Yves GAUTIER, chef de l'unité protection du littoral au sein du service gestion durable de la mer et du littoral,
- ◆ M. Mamadou SOW, chef de l'unité gestion patrimoniale du domaine public maritime au sein du service gestion durable de la mer et du littoral
- ◆ M. Jean-Philippe VORNIÈRE, chef de l'unité cultures marines au sein du service gestion durable de la mer et du littoral
- ◆ Mme Marie-Noëlle BÈVE, cheffe de l'unité nature, territoires et biodiversité au sein du service eau, risques et nature,
- ◆ M. Francis HAESSIG, chef de l'unité politique de l'eau et de l'environnement au sein du service eau, risques et nature,
- ◆ M. Solen HERCENT, chef de l'unité milieux marins et rejets au sein du service eaux, risques et nature,
- ◆ M. Patrick MARTINEAU, chef de l'unité risques et gestion de crise au sein du service eau, risques et nature,
- ◆ Mme Christine BLANCHET, cheffe de l'unité politique agricole au sein du service de l'agriculture,
- ◆ M. Patrick FROMONT, chef de l'unité agri-environnement et modernisation au sein du service de l'agriculture,
- ◆ M. Étienne SÉGUY, chef de l'unité structures et contrôles au sein du service de l'agriculture,
- ◆ M. Damien LIMOUSIN, chef de l'unité planification urbaine au sein du service urbanisme et aménagement,
- ◆ Mme Viviane SIMON, cheffe de l'unité politique d'aménagement et de gestion de l'espace au sein du service urbanisme et aménagement,
- ◆ M. Stéphane COMBRIAT, commandant de port au sein du service régulation des activités maritimes et portuaires,
- ◆ M. Philippe SARTHOU, chef de l'unité économie maritime et chef par intérim de l'unité Gens de mer, au service économie maritime et gens de mer
- ◆ M. Philippe MEUNIER, chef de l'unité littorale des affaires maritimes, au sein du service régulation des activités maritimes et portuaires,
- ◆ Mme Christelle VAUCELLE, responsable du pôle d'appui de la DML,
- ◆ Mme Valérie BAUDOIN, responsable du pôle fiscalité de l'urbanisme au sein du service urbanisme et aménagement,
- ◆ M. Christophe CAILLÉ, responsable du pôle instruction ADS de la Roche-sur-Yon, au sein du service urbanisme et aménagement,
- ◆ M. Eric AULLO, responsable du centre instructeur ADS de Fontenay le Comte, au sein du service urbanisme et aménagement,
- ◆ Mme Martine PARÉ, responsable du centre instructeur de Challans, au sein du service urbanisme et aménagement,
- ◆ M. Patrick CHAUVET, responsable du pôle contentieux au sein de la mission transversale,

Article 7 :

La présente décision annule et remplace la décision n°21-SGCD-200 du Directeur Départemental des Territoires et de la Mer par intérim en date du 30 décembre 2021.

Article 8 :

Le Directeur départemental des Territoires et de la Mer de la Vendée est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs.

La Roche-sur-Yon, le 07.03.2022.

Le Directeur Départemental
des Territoires et de la Mer


Didier GÉRARD

**TABLEAU ANNEXE À LA DÉCISION N°22-SGCD-26
DONNANT SUBDÉLÉGATION GÉNÉRALE AUX AGENTS DE LA DDTM DE VENDÉE**

ACTES ET MATIÈRES de la subdélégation de signature générale	Subdélégués
II - ROUTES ET CIRCULATION ROUTIÈRE	
II.1 – Exploitation des routes	
II.1.a - Interdiction ou réglementation de la circulation à l'occasion de travaux routiers, de tous travaux annexes et de toutes manifestations temporaires sur les autoroutes et leurs dépendances, et pour les avis préalables délivrés en la matière sur les routes classées à grande circulation	Cadres de permanence : Sylvie DOARÉ, Pierre BARBIER, Gérard COBIGO, Michaël ZANDITENAS, Pierre SPIETH, Christine ARNAUD, Frédéric MARBOTTE, Stéphane PELTIER
II.1.c - Instruction et délivrance des dérogations aux interdictions de circulation des véhicules de transport de marchandises à certaines périodes	Cadres de permanence : Sylvie DOARÉ, Pierre BARBIER, Gérard COBIGO, Michaël ZANDITENAS, Pierre SPIETH, Christine ARNAUD, Frédéric MARBOTTE, Stéphane PELTIER
III - GESTION ET CONSERVATION DU DOMAINE PUBLIC FLUVIAL (DPF) ET DES COURS DOMANIAUX	
III.1. – Actes d'administration du DPF- Présentation du domaine géré DPF naturel et règles générales.	Mme Sylvie DOARÉ M. Pierre BARBIER
III.2 - Autorisations d'occupation temporaire	Mme Sylvie DOARÉ M. Pierre BARBIER
III.3 – Autres autorisations	Mme Sylvie DOARÉ M. Pierre BARBIER
III.4 - Police de la navigation sur la Sèvre niortaise navigable	Mme Sylvie DOARÉ M. Pierre BARBIER
III.5 - Transfert de propriété d'embarcations abandonnées aux gestionnaires du domaine public fluvial navigable	Mme Sylvie DOARÉ M. Pierre BARBIER
IV – CONSTRUCTION	
IV.1 – Logement	
IV.1.a – Prêts	
IV.1.a.1 - P.L.A.I. – P.L.U.S. – P.L.S - Décisions de subvention et d'agrément relatifs aux prêts pour la construction, l'acquisition et l'amélioration des logements locatifs aidés - Décisions d'agrément relatives aux autres prêts locatifs sociaux - Décisions de subvention pour dépassement des valeurs foncières de référence (surcharge foncière) - Décisions de subvention pour l'acquisition de terrains ou d'immeubles bâtis	M. Frédéric MARBOTTE Mme Dominique MORAU

<ul style="list-style-type: none"> - Dérogation à la mise en conformité avec les normes d'habitabilité en fonction de la structure de l'immeuble, des logements acquis et améliorés - Dérogation à l'ancienneté minimale de 20 ans requise pour les logements acquis et améliorés - Dérogation portant sur les caractéristiques techniques et dimensionnelles des logements foyers, décrites à l'annexe III de l'arrêté du 10 juin 1996 - Dérogation portant sur la mise en conformité avec les normes d'habitabilité pour les logements foyers pour personnes âgées et les résidences sociales réalisées en acquisition-amélioration - Prorogation du délai d'achèvement des travaux - Décisions de fin d'opération 	<p>M. Frédéric MARBOTTE Mme Dominique MORAU</p> <p>Réservé à la signature du DDTM et des DDTM adjoints</p> <p>M. Frédéric MARBOTTE Mme Dominique MORAU</p>
<p>IV-1.a.2 – Logement d'urgence</p>	<p>M. Frédéric MARBOTTE Mme Dominique MORAU</p>
<p>IV-1.a.3 – P.S.L.A.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conventions conclues entre l'Etat et les personnes morales sollicitant une décision d'agrément en vue de la réalisation de logements neufs faisant l'objet d'un contrat de location-accession, et décisions d'agréments de prêt social de location-accession (P.S.L.A.) 	<p>M. Frédéric MARBOTTE Mme Dominique MORAU</p>
<p>IV.1.b - Prêts conventionnés</p> <ul style="list-style-type: none"> - Autorisations de location et prolongation de 3 ans de la durée de location d'un logement ayant bénéficié d'un prêt conventionné - Dérogations aux surfaces minimales autorisées pour les opérations d'acquisition et d'acquisition-amélioration - Dérogations aux normes minimales d'habitabilité requises pour les opérations d'acquisition-amélioration ou d'amélioration - Dérogations à l'ancienneté minimale de 20 ans prévue pour les opérations d'acquisition et d'amélioration 	<p>M. Frédéric MARBOTTE Mme Dominique MORAU</p> <p>Réservé à la signature du DDTM et des DDTM adjoints</p>
<p>IV.1.c – Primes</p>	
<p>IV.1.c.1 - Travaux pour insalubrité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Décisions de remboursement de subventions accordées aux personnes physiques effectuant des travaux tendant à remédier à l'insalubrité des logements dont elles sont propriétaires 	<p>Réservé à la signature du DDTM et des DDTM adjoints</p>
<p>IV.1.c.2 - Primes de déménagement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Primes de déménagement et de réinstallation <ul style="list-style-type: none"> 1) attribution 2) exemption de reversement par le bénéficiaire de la prime en cas de non-exécution des engagements - Primes complémentaires de déménagement, liquidation et mandatement 	<p>M. Frédéric MARBOTTE Mme Dominique MORAU</p>

<p>IV.1.d - P.A.L.U.LO.S.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Décisions d'octroi des P.A.L.U.LO.S. - Dérogations à la date d'achèvement de plus de 15 ans des immeubles bénéficiant de la P.A.L.U.LO.S. pour mise en conformité avec les normes minimales d'habitabilité - Dérogations au montant maximum des travaux pour des opérations réalisées sur des immeubles dégradés et pour des opérations de restructuration interne des immeubles ou de reprise de l'architecture extérieure. - Dérogations à la mise en conformité totale avec les normes d'habitabilité en fonction de la structure de l'immeuble pour l'amélioration des logements à usage locatif et à occupation sociale - Autorisations à titre exceptionnel de commencer les travaux avant la décision d'octroi de subvention ou de proroger leur délai d'achèvement 	<p>M. Frédéric MARBOTTE Mme Dominique MORAU</p> <p>Réservé à la signature du DDTM et des DDTM adjoints</p>
<p>IV.1.e – Conventionnement – A.P.L.</p>	
<p>IV.1.e.1 - Conventions conclues en application de l'article 7, paragraphes 2, 3, 4 et 5 de la loi 771 du 3 janvier 1977</p>	<p>M. Frédéric MARBOTTE Mme Dominique MORAU</p>
<p>IV.1.e.2 - Attestation d'exécution conforme des travaux d'amélioration de l'habitat en vue de la liquidation de l'A.P.L. dans le cadre du conventionnement.</p>	<p>M. Frédéric MARBOTTE Mme Dominique MORAU</p>
<p>IV.1.e.3 - - Autorisations du versement de l'aide personnalisée au logement au locataire, dans le cas de location/sous-location prévues aux articles L.353.20, L.442.8.1 et L.442.8.4 du C.C.H.</p>	<p>M. Frédéric MARBOTTE Mme Dominique MORAU</p>
<p>IV.1.f - Divers</p>	
<p>IV.1.f.1 - - Règlement de l'indemnité de réquisition au nom de l'État en cas de défaillance du bénéficiaire</p>	<p>M. Frédéric MARBOTTE Mme Dominique MORAU</p>
<p>IV.1.f.2 - - Autorisations de transformation et changement d'affectation de locaux.</p>	<p>M. Frédéric MARBOTTE Mme Dominique MORAU</p>
<p>IV.1.f.3 - Attribution aux bâtiments d'habitation d'un label "confort acoustique".</p>	<p>M. Frédéric MARBOTTE Mme Dominique MORAU</p>
<p>IV.1.f.4 - Attribution aux bâtiments d'habitation d'un label "haute isolation".</p>	<p>M. Frédéric MARBOTTE Mme Dominique MORAU</p>
<p>IV.1.f.5 - Décisions concernant les dossiers individuels de demande de financements au titre de la consultation lancée auprès des professionnels pour la promotion d'entreprises ou de groupements capables de fournir un service complet de travaux d'économie d'énergie.</p>	<p>M. Frédéric MARBOTTE Mme Dominique MORAU</p>
<p>IV.1.f.6 - Autorisations de changement de destination</p>	<p>M. Frédéric MARBOTTE Mme Dominique MORAU</p>

<p>IV.1.f.7 - Commission d'arrondissement pour l'accessibilité aux personnes handicapées : a) P.V. des séances ayant pour objet l'étude d'un projet de construction, d'extension ou d'aménagement d'un établissement recevant du public b) PV des séances ayant pour objet de procéder à des visites de réception précédant l'ouverture d'un établissement recevant du public.</p>	<p>M. Frédéric MARBOTTE Mme Dominique MORAU M. Alexandre LIBEAU</p>
<p>IV.1.f.8 - Agendas d'accessibilité programmée : a) Lettres de notification de la liste des pièces manquantes b) PV des séances de la commission consultative départementale d'accessibilité traitant des Agendas d'accessibilité programmée c) Décisions et notifications d'approbation ou de refus de modification d'agendas d'accessibilité programmée (AD'AP) approuvé et en cours de mise en œuvre, décisions de prorogation du délai d'exécution en applications des dispositions des articles R165-1 et suivants du CCH</p>	<p>M. Frédéric MARBOTTE Mme Dominique MORAU M. Alexandre LIBEAU</p>
<p>IV.1.g.1- Infractions en matière de règles de construction : transmission des procès-verbaux au parquet et observations écrites devant les juridictions judiciaires compétentes</p>	<p>M. Pierre GAULLET M. Raymond GAUDIN M. Patrick CHAUVET</p>
<p>IV.1.g.2- Programmation et gestion des procédures de contrôle des règles de construction en application de l'article L181-1 du code de la construction et de l'habitation</p>	<p>M. Frédéric MARBOTTE Mme Dominique MORAU M. Alexandre LIBEAU</p>
<p>IV.2 – H.L.M.</p>	
<p>IV.2.a - Approbation du choix du mandataire commun désigné par les offices et sociétés d'H.L.M. groupés dans le cadre départemental en vue de coordonner des projets de constructions, des études, la préparation des marchés et l'exécution des travaux.</p>	<p>Réservé à la signature du DDTM et des DDTM adjoints</p>
<p>IV.2.b - Délivrance des autorisations prévues en matière d'aliénation du patrimoine immobilier des organismes d'H.L.M</p>	<p>M. Frédéric MARBOTTE Mme Dominique MORAU</p>
<p>IV.2.c - Autorisations accordées aux offices et sociétés d'H.L.M. de constituer des commissions spécialisées</p>	<p>M. Frédéric MARBOTTE Mme Dominique MORAU</p>
<p>IV.2.d - Autorisations accordées aux offices et sociétés d'H.L.M. de traiter par voie de marché négocié pour la reconduction de projets pour des opérations de moins de 200 logements</p>	<p>M. Frédéric MARBOTTE Mme Dominique MORAU</p>
<p>IV.2.e - Décisions de financement d'H.L.M.</p>	
<p>IV.2.e.1 – Bonifications</p>	<p>M. Frédéric MARBOTTE Mme Dominique MORAU</p>

IV.e.2 - Dans le cadre du programme approuvé par l'autorité préfectorale, prêts consentis par la caisse des prêts aux organismes d'H.L.M. pour les opérations du secteur locatif régionalisé, d'une part et, d'autre part, pour l'ensemble des opérations du secteur "accession à la propriété"	M. Frédéric MARBOTTE Mme Dominique MORAU
IV.2.e.3 - Bonifications d'intérêt et prêts accordés en vue du financement de la construction d'immeubles H.L.M. locatifs ou destinés à l'accession à la propriété	M. Frédéric MARBOTTE Mme Dominique MORAU
IV.2.e.4 - Clôture financière des opérations de construction d'H.L.M.	M. Frédéric MARBOTTE Mme Dominique MORAU
IV.2.e.5 - Ajustement du prêt principal et des prêts à taux normal destinés à assurer l'équilibre financier des opérations locatives	M. Frédéric MARBOTTE Mme Dominique MORAU
IV.2.e.6 - Appréciation des cas particuliers lorsqu'il s'agit de déterminer la situation familiale pour l'obtention du prêt familial	M. Frédéric MARBOTTE Mme Dominique MORAU
V - AMÉNAGEMENT FONCIER ET URBANISME	
V.1 - Règles d'urbanisme	
V.1.a - Aménagements apportés aux règles fixées en matière d'implantation et de volume des constructions	Réservé à la signature du DDTM et des DDTM adjoints
V.1.b- Consultation et échanges avec les services de l'État sur les documents d'urbanisme (ScoT – PLU/i, cartes communales) initiés et arrêtés par les collectivités compétentes	M. Pierre SPIETH M. Stéphane PELTIER M. Damien LIMOUSIN M. Erwan AUDRAN Mme Stéphanie RÉNIER Mme Viviane SIMON M. Christophe GUILLET
V.1.c - Transmission des dossiers au Préfet de région (DRAC)	M. Pierre SPIETH M. Stéphane PELTIER La délégation de signature peut être également exercée par les agents de l'unité ADS, à savoir : M. Christophe CAILLÉ
V.1.e - Saisine de la CDPENAF dans les conditions prévues à l'article L.111-15 du code de l'urbanisme.	M. Pierre SPIETH M. Stéphane PELTIER La délégation de signature peut être également exercée par les agents de l'unité ADS, à savoir : M. Christophe CAILLÉ
V.2 -- Autorisations d'urbanisme dans les cas visés à l'article R. 422-2 du code de l'urbanisme	
V.2.a – Certificats d'urbanisme - Délivrance des certificats d'urbanisme à l'exception des cas où le maire et le service instructeur de l'Etat (DDTM) sont en désaccord	M. Pierre SPIETH M. Stéphane PELTIER La délégation de signature peut être également exercée par les agents de l'unité ADS, à savoir : M. Christophe CAILLÉ

<p>V.2.b – Permis de construire, d'aménager, de démolir et déclarations préalables</p> <p>-1- Projets réalisés pour le compte d'États étrangers ou d'organisations internationales, de l'État, de ses établissements publics et concessionnaires, à l'exception des projets dont la Surface plancher est >5 000 m²</p>	<p>Pour les travaux soumis à DP : M. Pierre SPIETH M. Stéphane PELTIER</p> <p>La délégation de signature peut être également exercée par les agents de l'unité ADS, à savoir : M. Christophe CAILLÉ</p>
<p>-2- Ouvrages de production, de transport, de distribution et de stockage d'énergie lorsque cette énergie n'est pas destinée, principalement, à une utilisation directe par le demandeur, à l'exception des parcs éoliens ou des centrales photovoltaïques dont la puissance est >1000 KWc</p>	<p>Pour les travaux soumis à DP : M. Pierre SPIETH M. Stéphane PELTIER</p> <p>La délégation de signature peut être également exercée par les agents de l'unité ADS, à savoir : M. Christophe CAILLÉ</p>
<p>-3- Travaux soumis à l'autorisation du ministre de la Défense ou du ministre chargé des Sites, ou en cas d'évocation par le ministre chargé de la protection de la nature ou par le ministre chargé des monuments historiques et des espaces protégés</p>	<p>M. Pierre SPIETH M. Stéphane PELTIER</p> <p>La délégation de signature peut être également exercée par les agents de l'unité ADS, à savoir : M. Christophe CAILLÉ</p>
<p>V.2.c – Décisions modificatives ultérieures, transferts, prorogation</p> <p>Toutes décisions, à l'exception des cas où le maire et le service instructeur de l'État sont en désaccord</p>	<p>M. Pierre SPIETH M. Stéphane PELTIER</p> <p>La délégation de signature peut être également exercée par les agents de l'unité ADS, à savoir : M. Christophe CAILLÉ</p>
<p>V.3 – Achèvement des travaux</p>	
<p>V.3.a – Autorisation de vente des lots</p>	<p>M. Pierre SPIETH M. Stéphane PELTIER</p> <p>La délégation de signature peut être également exercée par les agents de l'unité ADS, à savoir : M. Christophe CAILLÉ</p>
<p>V.3.b – Décision de contestation de la DAACT</p>	<p>M. Pierre SPIETH M. Stéphane PELTIER</p> <p>La délégation de signature peut être également exercée par les agents de l'unité ADS, à savoir : M. Christophe CAILLÉ</p>
<p>V.3.c – Mise en demeure de déposer un dossier modificatif ou de mettre les travaux en conformité</p>	<p>M. Pierre SPIETH M. Stéphane PELTIER</p> <p>La délégation de signature peut être également exercée par les agents de l'unité ADS, à savoir : M. Christophe CAILLÉ</p>
<p>V.3.d – Attestation de non contestation de la DAACT</p>	<p>M. Pierre SPIETH M. Stéphane PELTIER</p> <p>La délégation de signature peut être également exercée par les agents de l'unité ADS, à savoir : M. Christophe CAILLÉ</p>

<p>V.4 – Avis conforme du préfet</p> <p>- lorsque le projet est situé sur une partie du territoire communal non couverte par une carte communale ou un plan local d'urbanisme, ou dans un périmètre où des mesures de sauvegarde peuvent être appliquées lorsque ce périmètre à été institué à l'initiative d'une personne autre que la commune (art L111-7)</p> <p>- en cas d'annulation par voie juridictionnelle ou d'abrogation d'une carte communale, d'un plan local d'urbanisme ou d'un document d'urbanisme en tenant lieu, et lorsque cette décision n'a pas pour effet de remettre en vigueur un document d'urbanisme antérieur</p>	<p>M. Pierre SPIETH M. Stéphane PELTIER</p> <p>La délégation de signature peut être également exercée par les agents de l'unité ADS, à savoir : M.Christophe CAILLÉ</p>
<p>V.5 – Redevance d'Archéologie Préventive</p>	
<p>V.5.1 – Titres de recette</p>	<p>M. Pierre SPIETH M. Stéphane PELTIER Mme Valérie BAUDOUIN Mme Martine PARÉ</p>
<p>V.5.2 – Actes, décisions et documents relatifs à l'assiette et à la liquidation</p>	<p>M. Pierre SPIETH M. Stéphane PELTIER Mme Valérie BAUDOUIN Mme Martine PARÉ</p> <p>La délégation de signature peut également être exercée par les agents de l'unité ADS, à savoir : M. Eric AULLO (Fontenay le Comte), Mme Emmanuelle NOBLETZ (La Roche Sur Yon)</p>
<p>V.5.3 – Réponses aux réclamations préalables</p>	<p>M. Pierre SPIETH M. Stéphane PELTIER Mme Valérie BAUDOUIN</p> <p>La délégation de signature peut également être exercée par les agents de l'unité ADS, à savoir : M. Eric AULLO (Fontenay le Comte), Mme Martine PARÉ (Challans), Mme Emmanuelle NOBLETZ (La Roche Sur Yon)</p>
<p>V.7 - Infractions au code de l'urbanisme</p> <p>- transmission des procès-verbaux au parquet et observations écrites devant les juridictions judiciaires compétentes</p> <p>- arrêtés interruptifs de travaux</p>	<p>M. Pierre GAULLET M. Raymond GAUDIN M. Patrick CHAUVET</p>
<p>V-8 - Instruction des procédures soumises à l'avis de la CDPENAF</p>	<p>M. Pierre SPIETH M. Stéphane PELTIER M. Damien LIMOUSIN M. Erwan AUDRAN</p>
<p>a - accusé de réception d'une demande d'examen d'un dossier soumis à la CDPENAF</p>	<p>M. Pierre SPIETH M. Stéphane PELTIER M. Damien LIMOUSIN M. Erwan AUDRAN</p>
<p>b- invitation des membres de la commission et du pétitionnaire à la CDPENAF</p>	<p>M. Pierre SPIETH M. Stéphane PELTIER M. Damien LIMOUSIN M. Erwan AUDRAN</p>

c – envoi des rapports d'instruction et de toute pièce utile à la compréhension des dossiers aux membres de la commission	M. Pierre SPIETH M. Stéphane PELTIER M. Damien LIMOUSIN M. Erwan AUDRAN
d- avis conforme émis par la CDPENAF au titre des articles L112-1-1 5° du CRPM et L111-4 4° du CU et L151-11 2° du CU	M. Pierre SPIETH M. Stéphane PELTIER
VII - POLITIQUE DE L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES	
VII-1- Arrêté concernant un plan de gestion visant l'entretien d'un cours d'eau non domanial	Réservé à la signature du DDTM et des DDTM adjoints
VII-2- Police et conservation des eaux : prise de dispositions pour assurer le libre cours des eaux	Mme Sylvie DOARÉ M. Pierre BARBIER Cadres de permanence : Sylvie DOARÉ, Gérard COBIGO, Michaël ZANDITENAS, Pierre SPIETH, Christine ARNAUD, Frédéric MARBOTTE, Stéphane PELTIER
VII-3- Autorisation d'occupation temporaire et de stationnement	Mme Sylvie DOARÉ M. Pierre BARBIER
VII-4 - Installations, ouvrages, travaux et activités soumis à autorisation ou déclaration en application des articles L 214.1 à L 214.6 du Code de l'environnement	Mme Sylvie DOARÉ M. Pierre BARBIER
a- Avis de réception d'une demande d'autorisation, et invitation éventuelle à compléter ou régulariser le dossier d'autorisation	Mme Sylvie DOARÉ M. Pierre BARBIER M. Francis HAESSIG M. Solen HERCENT
b– Envoi des propositions et du projet d'arrêté au CODERST	Réservé à la signature du DDTM et des DDTM adjoints
c- Invitation du pétitionnaire au CODERST	Mme Sylvie DOARÉ M. Pierre BARBIER M. Francis HAESSIG M. Solen HERCENT
d- Envoi du projet d'arrêté au pétitionnaire pour observations	Mme Sylvie DOARÉ M. Pierre BARBIER M. Francis HAESSIG M. Solen HERCENT
e – Arrêté de prolongation de procédure	Réservé à la signature du DDTM et des DDTM adjoints
f- Accusé de réception de déclaration avec demande de complément, ou récépissé de déclaration	Mme Sylvie DOARÉ M. Pierre BARBIER M. Francis HAESSIG M. Solen HERCENT
g- Invitation à la régularisation d'un dossier irrégulier de déclaration ; arrêté de prescriptions particulières	Mme Sylvie DOARÉ M. Pierre BARBIER
h- Notification d'opposition à une déclaration	Réservé à la signature du DDTM et des DDTM adjoints

i- Modification des prescriptions applicables à une déclaration	Mme Sylvie DOARÉ M. Pierre BARBIER
j- Autorisation temporaire pour une durée maximale de 6 mois renouvelable une fois, notamment pour des prélèvements d'eau à usage agricole dans des eaux superficielles.	Mme Sylvie DOARÉ M. Pierre BARBIER M. Francis HAESSIG
VII-5 -Mesures de restrictions des usages de l'eau en période de pénurie - Prescription des mesures générales ou particulières de limitation ou de suspension provisoire des usages de l'eau, pour faire face à une menace ou aux conséquences d'accident, de sécheresse, d'inondation ou à un risque de pénurie - Délivrance de dérogations aux mesures générales ou particulières de limitation ou de suspension provisoire des usages de l'eau	Mme Sylvie DOARÉ M. Pierre BARBIER
VII-6 - Accord sur les dérogations de distance pour les installations d'assainissement non collectif d'une capacité de traitement comprise entre 1,2 et 12 kg de DBOS/ jour (20 à 200 EH)	Réservé à la signature du DDTM et des DDTM adjoints
VII-7 - Courriers de notification des actes administratifs (arrêtés d'autorisation, récépissés, arrêtés de prescriptions spécifiques sur déclaration)	Mme Sylvie DOARÉ M. Pierre BARBIER M. Francis HAESSIG M. Solen HERCENT
VII-8 -Arrêtés d'agrément des entreprises assurant la vidange des installations d'assainissement non collectif	Réservé à la signature du DDTM et des DDTM adjoints
VII-9 - Transmission et notification des rapports de manquement administratifs établis en application de l'article L 171-6 du Code de l'environnement	Réservé à la signature du DDTM et des DDTM adjoints
VII- 10 -Avis sur les opérations d'urbanisme	Mme Sylvie DOARÉ M. Pierre BARBIER
VIII – PRÉVENTION DES RISQUES ET SÉCURITÉ	
VIII-1 – Sécurité Défense	
VIII-1-a -Recensement des entreprises de travaux publics et de bâtiment pour la défense : notification des décisions de recensement aux organismes concernés sous forme - soit d'une lettre d'agrément attribuant à l'entreprise concernée un numéro «défense» - soit d'un refus d'agrément, mentionnant les motifs de cette décision	Mme Sylvie DOARÉ M. Pierre BARBIER M. Patrick MARTINEAU
VIII-1-b -Corrections nécessaires des listes des entreprises recensées à l'issue des visites annuelles de contrôle de l'administration	Mme Sylvie DOARÉ M. Pierre BARBIER M. Patrick MARTINEAU

VIII-1-c-Recensement d'entreprises nouvelles jusqu'alors non soumises aux obligations de défense répondant aux critères fixés	Mme Sylvie DOARÉ M. Pierre BARBIER M. Patrick MARTINEAU
VIII-2 – Prévention des risques	
VIII-2-a-Consultation des services départementaux sur le projet de plan de prévention des risques	Mme Sylvie DOARÉ M. Pierre BARBIER M. Patrick MARTINEAU
VIII-2-b-Transmission des plans de prévention des risques approuvés aux services départementaux associés à l'élaboration	Mme Sylvie DOARÉ M. Pierre BARBIER M. Patrick MARTINEAU
IX-EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE, AGRÈMENTS DES ÉCOLES DE CONDUITE ET DES CENTRES DE SENSIBILISATION A LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE, DÉLIVRANCE DES AUTORISATIONS D'ENSEIGNEMENT DE LA CONDUITE AUTOMOBILE ET DES ANIMATIONS DES STAGES DE SENSIBILISATION A LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE	
IX-1- Examen du permis de conduire :	
IX-1-a- Répartition des places d'examen du permis de conduire	
IX-1-b- Enregistrement des candidats à l'examen du permis de conduire,	M. Arnaud BONVIN M. Eric BIEQUE
IX-1-c- Attestations de dispense d'épreuve pratique pour obtenir un permis, après annulation par perte totale de points ou après décision judiciaire	
IX-2- Agréments des auto-écoles et des enseignants à la conduite :	
IX-2-a- Agréments des écoles de conduite,	M. Arnaud BONVIN M. Eric BIEQUE
IX-2-b- Agréments des organismes de formation à la capacité de gestion,	
IX-2-c- Agréments des organismes de formation de moniteurs d'auto école	M. Arnaud BONVIN
IX-2-d Conventions entre l'État et les établissements d'enseignement de conduite dans le cadre du dispositif « permis à un euro par jour »	
IX-2-e- Cartes professionnelles des enseignants de la conduite de véhicule à moteur	
X- RESTRUCTURATION FONCIÈRE, AMÉNAGEMENT DES STRUCTURES DES EXPLOITATIONS ET AMÉNAGEMENT DES STRUCTURES ÉCONOMIQUES	
X-1-a-Arrêtés d'envoi en possession provisoire, en matière de remembrement dans le cadre des opérations d'aménagement foncier relevant de la responsabilité de l'Etat	Mme Sylvie DOARÉ
X-1-b- Arrêtés relatifs à la modification des commissions communales et intercommunales d'aménagement foncier	Mme Sylvie DOARÉ
X-1-c- - Décisions relatives aux boisements afférentes aux arrêtés ordonnant les opérations d'aménagement foncier relevant de la responsabilité de l'Etat	Mme Sylvie DOARÉ

- Arrêtés portant modification des limites intercommunales - Arrêtés de clôture d'opérations d'aménagement foncier relevant de la responsabilité de l'Etat	
X-2- Toutes décisions (mise en demeure, arrêté, ...) concernant la mise en valeur des terres incultes ou manifestement sous-exploitées	Réservé à la signature du DDTM et des DDTM adjoints
X-4- Décisions prises relatives à l'agrément ou au retrait d'agrément des groupements agricoles d'exploitation en commun (G.A.E.C.)	M. Michaël ZANDITENAS M. Patrick FROMONT M. Étienne SÉGUY
X-5- Délivrance des récépissés des demandes de reconnaissance en qualité de groupements de producteurs. Lettres notifiant les arrêtés de reconnaissance, de retrait de reconnaissance ou de suspension de reconnaissance en qualité de groupement de producteurs et faisant obligation de publicité aux frais du groupement	Réservé à la signature du DDTM et des DDTM adjoints
X-6- Lettres de notification des avis émis par le comité technique départemental appelé à se prononcer en matière de travaux d'amélioration de l'exploitation agricole	M. Michaël ZANDITENAS M. Étienne SÉGUY M. Patrick FROMONT
X-9- Régime de soutien aux producteurs de certaines cultures arables : décisions, arrêtés de mise en œuvre	M. Michaël ZANDITENAS M. Patrick FROMONT Mme Christine BLANCHET
X-10- Décisions d'attribution ou de refus de l'indemnité compensatrice de handicap naturel (ICHN)	M. Michaël ZANDITENAS M. Patrick FROMONT
X-11- Régime de droits à paiement des aides découplées dont les paiements de base (DPB) : notifications individuelles et décisions de transfert de DPB	M. Michaël ZANDITENAS M. Patrick FROMONT Mme Christine BLANCHET
XI-12- Décisions d'octroi ou de refus relatif au transfert des droits à primes dans les secteurs bovin, ovin et caprin.	M. Michaël ZANDITENAS M. Patrick FROMONT Mme Christine BLANCHET
X-13- Autorisations de poursuivre la mise en valeur de l'exploitation.	M. Michaël ZANDITENAS M. Étienne SÉGUY M. Patrick FROMONT
XI - INSTALLATION DES AGRICULTEURS, MODERNISATION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES ET INTERVENTIONS ÉCONOMIQUES DIVERSES	
XI-1-a- Décisions d'attribution ou de refus de la dotation d'installation des jeunes agriculteurs.	M. Michaël ZANDITENAS M. Étienne SÉGUY M. Patrick FROMONT
XI-1-b- Décisions d'attribution, de refus, d'avenant ou de déchéance des mesures agri-environnementales (MAE et ICHN)	M. Michaël ZANDITENAS M. Patrick FROMONT
XI-3- Mise en oeuvre de la procédure relative aux	M. Michaël ZANDITENAS

calamités agricoles	M. Étienne SÉGUY M. Patrick FROMONT
XI-4- Décisions relatives à la mise en oeuvre d'aides conjoncturelles (aides de <i>minimis</i>)	M. Michaël ZANDITENAS M. Étienne SÉGUY M. Patrick FROMONT M Sébastien HULIN M. Pierre GAULLET
XI-5- Demandes d'admission ou de refus d'admission au bénéfice des aides transitoires favorisant l'adaptation de l'exploitation agricole.	M. Michaël ZANDITENAS M. Patrick FROMONT
XI-6- Demandes d'admission ou de refus d'admission au bénéfice de l'aide à la réinsertion professionnelle des agriculteurs en difficulté appelés à cesser leur activité agricole.	M. Michaël ZANDITENAS M. Étienne SÉGUY M. Patrick FROMONT
XI-7- Décisions d'agrément de maître exploitant	M. Michaël ZANDITENAS M. Étienne SÉGUY M. Patrick FROMONT
XI-8- Décisions d'attribution d'une indemnité de tutorat au maître exploitant	M. Michaël ZANDITENAS M. Étienne SÉGUY M. Patrick FROMONT
XI-9- Décisions d'agrément et de validation des plans de professionnalisation personnalisés et maîtres exploitants	M. Michaël ZANDITENAS M. Étienne SÉGUY M. Patrick FROMONT
XI-10- Décisions d'attribution d'une bourse aux jeunes réalisant le stage prévu dans le plan de professionnalisation personnalisé	M. Michaël ZANDITENAS M. Étienne SÉGUY M. Patrick FROMONT
XI-11- Signature des arrêtés et des conventions de participation du FEADER au titre du développement régional des Pays de la Loire, de leurs avenants et des décisions de déchéance.	M. Michaël ZANDITENAS M. Patrick FROMONT Mme Sylvie DOARÉ M. Pierre BARBIER
XI-12- Signature des contrats «Natura 2000», des avenants et des déchéances	Mme Sylvie DOARÉ M. Pierre BARBIER
XI-15- Décisions d'octroi ou de refus de l'aide du programme IATA (Accompagnement à l'installation-transmission en Agriculture).	M. Michaël ZANDITENAS M. Étienne SÉGUY M. Patrick FROMONT
XII - PROTECTION DE LA NATURE, RÉGLEMENTATION DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE EN EAU DOUCE	
XII-A- FAUNE SAUVAGE	
XII-A-1- Autorisations de destruction à tir, par battues individuelles, des animaux classés « espèces susceptibles d'occasionner des dégâts ».	Mme Sylvie DOARÉ M. Pierre BARBIER M. Francis HAESSIG Mme Marie-Noëlle BÈVE Cadres de permanence : Gérard COBIGO, Michaël ZANDITENAS, Pierre SPIETH, Christine ARNAUD, Frédéric MARBOTTE, Stéphane PELTIER
XII-A-2- Arrêtés portant octroi d'autorisation	

<p>exceptionnelle pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la destruction ou l'enlèvement des œufs ou des nids, la mutilation, la destruction, la capture ou l'enlèvement, la perturbation intentionnelle, la naturalisation d'animaux de ces espèces ou, qu'ils soient vivants ou morts, leur transport, leur colportage, leur utilisation, leur détention, leur mise en vente, leur vente ou leur achat ; - la destruction, la coupe, la mutilation, l'arrachage, la cueillette ou l'enlèvement de végétaux de ces espèces, de leurs fructifications ou de tout autre forme prise par ces espèces au cours de leur cycle biologique, leur transport, leur colportage, leur utilisation, leur mise en vente, leur vente ou leur achat, la détention de spécimens prélevés dans le milieu naturel ; - la destruction, l'altération ou la dégradation de ces habitats naturels ou de ces habitats d'espèces. 	<p>Mme Sylvie DOARÉ M. Pierre BARBIER M. Francis HAESSIG Mme Marie-Noëlle BÈVE</p>
<p>XII-A-3- Arrêts d'octroi aux lieutenants de louveterie de battues administratives ou de chasses (destructions) particulières.</p>	<p>Mme Sylvie DOARÉ M. Pierre BARBIER Mme Marie-Noëlle BÈVE M. Francis HAESSIG</p> <p>Cadres de permanence : Gérard COBIGO, Michaël ZANDITENAS, Pierre SPIETH, Christine ARNAUD, Frédéric MARBOTTE, Stéphane PELTIER</p>
<p>XII-A-4 - Autorisations de capture et de transport de gibier vivant dans le but de repeuplement.</p>	<p>Mme Sylvie DOARÉ M. Pierre BARBIER Mme Marie-Noëlle BÈVE</p>
<p>XII-A-5 - Autorisations de capture et de transport de gibier vivant destiné au repeuplement dans les réserves de chasse approuvées sous le régime de l'arrêté ministériel du 2.10.1951.</p>	<p>Mme Sylvie DOARÉ M. Pierre BARBIER Mme Marie-Noëlle BÈVE</p>
<p>XII-A-6 - Autorisations d'entraînement de chiens d'arrêt, d'épreuves de chiens d'arrêt.</p>	<p>Mme Sylvie DOARÉ M. Pierre BARBIER Mme Marie-Noëlle BÈVE</p>
<p>XII-A-7 - Signature des livrets journaliers des gardes nationaux de la chasse et de la faune sauvage.</p>	<p>Mme Sylvie DOARÉ M. Pierre BARBIER M. Francis HAESSIG Mme Marie-Noëlle BÈVE</p>
<p>XII-A-8 - Agrément, retrait et suspension des piégeurs des populations animales (nuisibles).</p>	<p>Mme Sylvie DOARÉ M. Pierre BARBIER M. Francis HAESSIG Mme Marie-Noëlle BÈVE</p>
<p>XII-A-9 - Bague, délivrance et validation annuelle des cartes d'identité des rapaces valant autorisations de détention, transport et utilisation de rapaces pour la chasse au vol</p>	<p>Mme Sylvie DOARÉ M. Pierre BARBIER M. Francis HAESSIG Mme Marie-Noëlle BÈVE</p>
<p>XII-A-10 Proposition de plan de chasse départemental du grand gibier et du petit gibier</p>	<p>Réservé à la signature du DDTM et des DDTM</p>

au ministère chargé de l'environnement.	adjoints
XII-A-11- Autorisations de limitation des populations de certaines espèces d'oiseaux piscivores, notamment les autorisations individuelles de destruction par tir.	Mme Sylvie DOARÉ M. Pierre BARBIER Mme Marie-Noëlle BÈVE
XII-A-12- Autorisations d'importation de colportage, de mise en vente ou d'achat de spécimens des espèces d'oiseaux dont la chasse est autorisée.	Réservé à la signature du DDTM et des DDTM adjoints
XII-A-13- Autorisations exceptionnelles de capture définitive de gibier vivant à des fins scientifiques ou de repeuplement.	Mme Sylvie DOARÉ M. Pierre BARBIER
XII-A-14- Établissements d'élevage, de vente ou de transit des espèces de gibier dont la chasse est autorisée : - Délivrance des autorisations d'ouverture - Délivrance des certificats de capacité	Réservé à la signature du DDTM et des DDTM adjoints
XII-A-15- Agrément des garde-chasse particuliers.	Réservé à la signature du DDTM et des DDTM adjoints
XII-A-16 - Commissionnement des agents pour la protection et la surveillance de la nature.	Réservé à la signature du DDTM et des DDTM adjoints
XII-A-17 - Arrêtés de comptage nocturne de la faune sauvage	Mme Sylvie DOARÉ M. Pierre BARBIER
XII-A-18 - Délivrance des arrêtés fixant les barèmes d'indemnisation des dégâts dus au gibier	Réservé à la signature du DDTM et des DDTM adjoints
XII-A-19 - Création, reconduction ou modification des réserves de chasse et de faune sauvage	Réservé à la signature du DDTM et des DDTM adjoints
XII-A-20 - Délivrance des licences de chasse sur le domaine public fluvial	Mme Sylvie DOARÉ M. Pierre BARBIER M. Francis HAESSIG Mme Marie-Noëlle BÈVE
XII-A-21 - Arrêtés limitant les activités cynégétiques sur les périmètres réglementés suite à une déclaration d'infection d'influenza aviaire	Réservé à la signature du DDTM et des DDTM adjoints
XII-A-22 - Arrêtés autorisant l'éradication ou la limitation d'espèces exotiques envahissantes	Réservé à la signature du DDTM et des DDTM adjoints
XII-A-23 - Décisions issues des Plan Nationaux d'Action en faveur de certaines espèces protégées	Réservé à la signature du DDTM et des DDTM adjoints
XII-A-24 - Décisions relatives à l'indemnisation des dommages causés aux troupeaux domestiques par le loup	Réservé à la signature du DDTM et des DDTM adjoints
XII-B - PÊCHE EN EAU DOUCE	

XII-B-1 - Autorisations permanentes ou temporaires de pêche à la carpe de nuit.	Mme Sylvie DOARÉ M. Pierre BARBIER
XII-B-2 - Autorisations de pêche extraordinaire de poisson destiné à la reproduction, au repeuplement, à des fins sanitaires, à des fins de sauvegarde ou de sauvetage et en cas de déséquilibre biologique.	Mme Sylvie DOARÉ M. Pierre BARBIER
XII-B-3 - Interdictions temporaires de la pêche	Mme Sylvie DOARÉ M. Pierre BARBIER
XII-B-4 - Droits, concessions ou autorisations portant sur des plans d'eau : certificat attestant la validité des droits.	Mme Sylvie DOARÉ M. Pierre BARBIER
XII-B-5 - Délivrance de licences aux pêcheurs amateurs aux engins et aux filets dans le domaine public fluvial (tableau B du décret du 19/11/1962).	Mme Sylvie DOARÉ M. Pierre BARBIER M. Francis HAESSIG Mme Marie-Noëlle BÈVE
XII-B-6 - Agrément de l'élection du président et du trésorier d'une association agréée de pêche et de protection du milieu aquatique.	Réservé à la signature du DDTM et des DDTM adjoints
XII-B-7 - Autorisation de capture et de transport des poissons à des fins scientifiques.	Mme Sylvie DOARÉ M. Pierre BARBIER M. Francis HAESSIG Mme Marie-Noëlle BÈVE
XII-B-8 - Délivrance des autorisations de pêche à l'anguille jaune pour les pêcheurs amateurs	Mme Sylvie DOARÉ M. Pierre BARBIER M. Francis HAESSIG Mme Marie-Noëlle BÈVE
XII-B-9 - Création, reconduction ou modification des réserves de pêche	Réservé à la signature du DDTM et des DDTM adjoints
XII-B-10 - Autorisation de pratiques particulières de pêche pour le black-bass, la truite ou le brochet	Mme Sylvie DOARÉ M. Pierre BARBIER
XIII- INTERVENTIONS AU TITRE DE LA FORÊT ET DU BOISEMENT	
XIII-1- Résiliation, transfert à un nouveau bénéficiaire, modification de prime de compensation de perte de revenu due au boisement de terres agricoles et procès-verbal de réception des travaux.	Mme Sylvie DOARÉ M. Pierre BARBIER
XIII-2- Autorisations de plantations d'arbres sur les berges des cours d'eau non domaniaux.	Mme Sylvie DOARÉ M. Pierre BARBIER
XIII-3- Attribution, refus ou déchéance des aides à l'investissement forestier dans le cadre du plan de développement rural hexagonal (PDRH) et du document régional de développement rural	Mme Sylvie DOARÉ M. Pierre BARBIER
XIII-4- Décisions relatives à l'octroi ou au refus	Mme Sylvie DOARÉ

d'autorisation de défrichement.	M.Pierre BARBIER
XIV- DÉCHETS	
XIV-1- Récépissés de déclaration pour l'exercice de l'activité de transport par route de déchets.	Mme Sylvie DOARÉ M.Pierre BARBIER M. M Francis HAESSIG
XIV-2- Récépissés de déclaration pour l'exercice de l'activité de négoce ou de courtage de déchets.	Mme Sylvie DOARÉ M.Pierre BARBIER M. Francis HAESSIG
XIV-3- Courrier de notification de dossier et information du public	Mme Sylvie DOARÉ M.Pierre BARBIER M. Francis HAESSIG
XIV-4- Courrier de transmission des dossiers pour avis aux services et aux mairies concernées	Mme Sylvie DOARÉ M.Pierre BARBIER M. Francis HAESSIG
XIV-5- Courrier d'accompagnement de l'arrêté préfectoral	Mme Sylvie DOARÉ M.Pierre BARBIER M. Francis HAESSIG
XIV-6- Courrier de notification de dossier	Mme Sylvie DOARÉ M.Pierre BARBIER M. Francis HAESSIG
XIV-7- Courriers relatifs à la réalisation de contrôle visant à vérifier l'exactitude des déclarations des vidangeurs	Mme Sylvie DOARÉ M.Pierre BARBIER M. Francis HAESSIG
XIV-8- Accusé de réception des dossiers	Mme Sylvie DOARÉ M.Pierre BARBIER M.Francis HAESSIG
XIV-9- Courrier de transmission des dossiers pour avis aux services et aux mairies concernées	Mme Sylvie DOARÉ M.Pierre BARBIER M. Francis HAESSIG
XIV-10- Courrier de transmission aux autres départements des arrêtés préfectoraux d'agrément relatif à la collecte des pneumatiques usagés	Mme Sylvie DOARÉ M.Pierre BARBIER M. Francis HAESSIG
XV- ACTIVITÉS MARITIMES ET DES GENS DE MER	
XV-A- Gestion et conservation du Domaine Public Maritime (DPM)	
XV-A-1 – Actes d'administration du DPM Présentation et consistance du DPM – Règles générales	M. Pierre GAULLET Mme Sophie PITON (à/c du 01/04/2022) M. Mamadou SOW
XV-A-2 – – Autorisations d'occupation temporaire	M. Pierre GAULLET Mme Sophie PITON (à/c du 01/04/2022) M. Mamadou SOW
XV-A-2bis– – Consultation des services dans le cadre des procédures d'AOT	M. Pierre GAULLET Mme Sophie PITON (à/c du 01/04/2022)

<p>XV-F- Coopération maritime</p> <ul style="list-style-type: none"> - contrôle des coopératives maritimes, des coopératives d'intérêt maritime et de leurs unions, - décisions concernant l'agrément et le retrait d'agrément des coopératives maritimes, des coopératives d'intérêt maritime et de leurs unions, - agrément des groupements de gestion ; 	<p>M. Sébastien HULIN</p>
<p>XV-G- Domanialité, cultures marines</p> <ul style="list-style-type: none"> - décisions d'ouvertures d'enquêtes publiques et d'enquêtes administratives, d'état de vacance et de substitution relatives aux autorisations d'exploitation de cultures marines (AECM), - reconnaissance pour une personne morale de droit privé des conditions d'octroi d'une AECM (société concessionnaire), - reconnaissance et délivrance de l'agrément de société d'exploitation pour une personne morale de droit privé, - ensemble des décisions d'autorisation d'exploitation de cultures marines, - mises en demeure d'exploiter conformément au cahier des charges , - décisions de retrait d'autorisation d'exploitation de cultures marines ; 	<p>M. Pierre GAULLET Mme Sophie PITON (à/c du 01/04/2022) M. Jean-Philippe VORNIÈRE</p> <p>M. Nicolas LAMBERT M. Thomas GIRAULT M. Bernard ABJEAN</p>
<p>XV-G1 - Commissions des cultures marines</p> <p>Présidence des commissions, signature des convocations et des PV de séance</p>	<p>M. Pierre GAULLET Mme Sophie PITON (à/c du 01/04/2022) M. Jean-Philippe VORNIÈRE</p>
<p>XV-H- Conditions sanitaires de production et de mise sur le marché des coquillages vivants</p> <ul style="list-style-type: none"> - arrêtés fixant les conditions sanitaires d'exploitation des zones de production, de reparcage, des bancs et gisements naturels coquilliers, - arrêtés décidant le déclassement ou la fermeture temporaire des zones de production, 	<p>M. Pierre GAULLET Mme Sophie PITON (à/c du 01/04/2022) M. Jean-Philippe VORNIÈRE</p> <p>Cadres d'astreinte : Mme Ghislaine BLANQUET, M.Sébastien HULIN</p>
<p>XV-H1- volet zoosanitaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - délivrance des agréments zoosanitaires des établissements conchylicoles et aquacoles 	<p>M. Pierre GAULLET Mme Sophie PITON (à/c du 01/04/2022) M. Jean-Philippe VORNIÈRE M. Nicolas LAMBERT M. Bernard ABJEAN M. Thomas GIRAULT</p>
<p>XV-I- Pêches maritimes</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) délivrance et retrait des licences annuelles pour l'exercice du chalutage, du dragage ou de la pose de filets, 2) délivrance et retrait des permis de pêche maritime à pied à titre professionnel, 3) délivrance et retrait des autorisations de pose de filets fixes dans la zone de balancement des marées, 4) délivrance et retrait des autorisations de pêche à l'intérieur des installations portuaires, 	<p>Mme Ghislaine BLANQUET</p> <p>M. Sébastien HULIN</p>

<p>5) délivrance et retrait des autorisations de pêche à des fins scientifiques de poissons de taille non conforme à la réglementation.</p>	
<p>XV-J- Permis de conduire et formation à la conduite des bateaux de plaisance à moteur 1) agrément des établissements de formation, 2) délivrance des autorisations individuelles d'enseigner, 3) désignation des examinateurs de l'extension «hauturière», 4) délivrance des permis de conduire les bateaux de plaisance à moteur, 5) réception des déclarations de conduite accompagnée, 6) retrait temporaire ou définitif des permis de conduire des bateaux à moteur en cas d'infraction.</p>	<p>Alinéas 1 à 5 : M. Sébastien HULIN ; Mme Ghislaine BLANQUET</p> <p>Cadres d'astreinte: M. Pierre GAULLET, Mme Sophie PITON (à/c du 01/04/2022)</p> <p>Alinéa 4 : M. Sébastien HULIN ; M. Philippe SARTHOU ; M. Eric FAIVRE ; Mme Murielle DAMOUR ; Mme Claire DUBOIS ; M. Philippe SCAVINER ; Mme Nathalie MORNET ; Mme Nathalie BIZY ; Mme Sylvie ROIRAND</p> <p>Alinéa 6 : M. Sébastien HULIN ; Mme Ghislaine BLANQUET</p> <p>Cadres d'astreinte: M. Pierre GAULLET, Mme Sophie PITON (à/c du 01/04/2022), Mme Ghislaine BLANQUET, M.Sébastien HULIN</p>
<p>V-K- Mesures sociales accompagnant les plans de sortie de flotte -Décisions d'attribution de l'allocation complémentaire de ressources (ACR) en faveur des marins à la pêche, cofinancée par le Fonds européen pour la pêche (FEP). -Décisions de cessation progressive d'activité en faveur des marins de la pêche, cofinancée par le fonds européen pour la pêche (FEP).</p>	<p>M. Sébastien HULIN</p>
<p>XV-L- Délivrance, suspension et retrait des permis d'armement – Amendes administratives</p>	<p>M. Sébastien HULIN M. Philippe SARTHOU</p>
<p>XV-M- Délivrance des certificats d'enregistrement des navires de plaisance des navires de plaisance</p>	<p>M. Sébastien HULIN M. Philippe SARTHOU M. Eric FAIVRE Mme Murielle DAMOUR Mme Sylvie ROIRAND Mme Claire DUBOIS Mme Nathalie BIZY Mme Nathalie MORNET</p>
<p>XV-N – Délivrance des certificats d'enregistrement des navires professionnels</p>	<p>M. Sébastien HULIN M. Philippe SARTHOU</p>
<p>XV-O- Résolution des litiges entre marins et armateurs - conciliations relatives à la résolution des litiges individuels entre les marins et leurs employeurs - mentions obligatoires du procès verbal et délivrance des copies du procès verbal (arrêté du 10 mars 2015)</p>	<p>M. Sébastien HULIN</p> <p>M. Sébastien HULIN</p>
<p>XVI- PUBLICITÉ, ENSEIGNES ET PRÉENSEIGNES</p>	

XVI-1- Procédure, suivi, et rédaction du porter à connaissance de l'État dans le cadre de l'élaboration d'un règlement local de publicité
XVI -2- Autorisation de dispositifs de publicité lumineuse
XVI -3- Autorisation d'installation d'enseignes à faisceau de rayonnement laser
XVI -4- Autorisation à l'installation d'enseignes dans les secteurs énumérés à l'article L581-4 et L581-8 du code de l'environnement
XVI -5- Procédure contradictoire relative à l'amende administrative et arrêté prononçant une amende administrative et notification de l'arrêté
XVI -6- Procédure contradictoire, notification de l'arrêté ordonnant soit la suppression, soit la mise en conformité ainsi que la remise en état des lieux après constatations de l'implantation de dispositifs irréguliers
XVI -7- Procédure contradictoire et notification de l'arrêté ordonnant soit la suppression, soit la mise en conformité dans le cas où la déclaration préalable fait apparaître qu'ils sont irréguliers
XVI -8- Information préalable du propriétaire privé ou du gestionnaire du domaine public en cas de suppression d'office d'un dispositif irrégulier
XVI -9- Astreinte journalière : demande au maire des éléments de recouvrement, liquidation et recouvrement au profit de l'État, acceptation de remise ou de reversement partiel
XVI -10- Décision d'exécution d'office et notification à la personne privée propriétaire ou occupant les lieux de la date de commencement des travaux en cas d'exécution d'office
XVI -11- Arrêté ordonnant la suppression, la mise en conformité ainsi que la remise en état des lieux à la demande d'associations mentionnées à l'article L141-1 du code l'environnement ou du propriétaire de l'immeuble concerné et notification de l'arrêté
XVI -12- Copie au procureur de la mise en demeure prévue à l'article L581-27 et information de ce dernier

Mme Sylvie DOARÉ
Mme Marie-Noëlle BÈVE